

وَحَدَّثَنِي مُحَمَّدُ بْنُ حَاتِمٍ، حَدَّثَنَا يَحْيَى بْنُ سَعِيدٍ، عَنْ ابْنِ جُرَيْجٍ،
أَخْبَرَنِي عَطَاءٌ، قَالَ سَمِعْتُ جَابِرَ بْنَ عَبْدِ اللَّهِ، - رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمَا - فِي
نَاسٍ مَعِيَ قَالَ أَهْلَلْنَا أَصْحَابَ مُحَمَّدٍ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ بِالْحَجِّ خَالِصًا
وَحَدَّهُ - قَالَ عَطَاءٌ قَالَ جَابِرٌ - فَقَدِمَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ صَبَحَ
رَابِعَةٍ مَضَتْ مِنْ ذِي الْحِجَّةِ فَأَمَرْنَا أَنْ نَحِلَّ . قَالَ عَطَاءٌ قَالَ " حِلُّوْا
وَأَصِيبُوا النِّسَاءَ " . قَالَ عَطَاءٌ وَلَمْ يَعِزْمَ عَلَيْهِمْ وَلَكِنْ أَحْلَهْنَّ لَهُمْ .
فَقُلْنَا لِمَا لَمْ يَكُنْ بَيْنَنَا وَبَيْنَ عَرَفَةَ إِلَّا خَمْسٌ أَمَرْنَا أَنْ نَفْضِيَ إِلَى
نِسَائِنَا فَنَأْتِيَ عَرَفَةَ تَقَطُّرُ مَذَاكِيرُنَا الْمَنِيِّ . قَالَ يَقُولُ جَابِرٌ بِيَدِهِ -
كَأَنِّي أَنْظُرُ إِلَى قَوْلِهِ بِيَدِهِ يُحَرِّكُهَا - قَالَ فَقَامَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ
وَسَلَّمَ فِينَا فَقَالَ " قَدْ عَلِمْتُمْ أَنِّي أَتَقَاكُمْ لِلَّهِ وَأَصْدَقُكُمْ وَأَبْرَكُكُمْ وَلَوْلَا
هَدْيِي لَحَلَّتْ كَمَا تَحِلُّونَ وَلَوْ اسْتَقْبَلْتُ مِنْ أَمْرِي مَا اسْتَدْبَرْتُ لَمْ
أُسْقِ الْهَدْيَ فَحِلُّوْا " . فَحَلَلْنَا وَسَمِعْنَا وَأَطَعْنَا . قَالَ عَطَاءٌ قَالَ جَابِرٌ
فَقَدِمَ عَلَيَّ مِنْ سَعَايَتِهِ فَقَالَ " بِمِ أَهَلَّتْ " . قَالَ بِمَا أَهَلَّ بِهِ النَّبِيُّ



صلى الله عليه وسلم . فَقَالَ لَهُ رَسُولُ اللَّهِ صلى الله عليه وسلم " فَأَهْدِ
وَأْمُكْتَ حَرَامًا " . قَالَ وَأَهْدَى لَهُ عَلِيٌّ هَدِيًّا فَقَالَ سُرَاقَةُ بْنُ مَالِكٍ
بْنِ جُعْشَمٍ يَا رَسُولَ اللَّهِ أَلْعَامِنَا هَذَا أَمْ لَا أَبَدٍ فَقَالَ " لَا أَبَدٍ " .



Rapporté par ‘Ata’ : J’ai entendu, avec d’autres personnes, Jabir ibn Abdullah dire : « Nous, les compagnons de Muhammad ﷺ, avons mis l’Ihram uniquement pour le Hajj. » ‘Ata’ a ajouté que Jabir a dit : « Le Messager d’Allah ﷺ est arrivé le 4 Dhou al-Hijja et nous a ordonné d’enlever l’Ihram. » ‘Ata’ a précisé qu’il (le Prophète ﷺ) leur a ordonné d’enlever l’Ihram et d’aller retrouver leurs épouses (pour les relations conjugales). ‘Ata’ a dit : « Ce n’était pas une obligation, mais cela devenait permis. » Nous avons dit : « Il ne restait que cinq jours avant ‘Arafa, et il nous a ordonné d’avoir des relations avec nos épouses. Nous sommes arrivés à ‘Arafa comme si nous venions d’avoir un rapport. » (‘Ata’ a ajouté : Jabir a fait un geste de la main, et j’ai l’impression de voir sa main bouger.) À ce



moment, le Messenger d'Allah ﷺ s'est levé parmi nous et a dit : « Vous savez bien que je suis le plus pieux, le plus véridique et le plus respectueux d'Allah parmi vous. Si je n'avais pas d'animal à sacrifier, j'aurais enlevé l'Ihram comme vous. Si j'avais su ce que je sais maintenant, je n'aurais pas amené d'animal à sacrifier. » Alors, ils ont enlevé l'Ihram et nous aussi, nous avons écouté et obéi. Jabir a dit : « Ali est arrivé avec le produit des impôts du Yémen. » Le Prophète ﷺ lui a demandé : « Dans quelle intention as-tu mis l'Ihram (pour le Hajj seul, la 'Umra seule, ou les deux ensemble) ? » Il a répondu : « Pour la même intention que le Messenger d'Allah ﷺ. » (Le Prophète ﷺ avait fait le Qiran, c'est-à-dire Hajj et 'Umra ensemble.) Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Offre un sacrifice et garde l'Ihram. » Ali a amené un animal pour le Prophète ﷺ. Suraqa ibn Malik ibn Ju'shum a demandé : « Ô Messenger d'Allah, cette permission d'enlever l'Ihram, c'est seulement pour cette année ou pour toujours ? » Il a répondu : « C'est pour toujours. »